AR Prefecture
006-210601431-20260320-07_2026-DE
Reçu le 24/03/2026

N°07_2026

COMMUNE DE TOUËT-SUR-VAR
(ALPES MARITIMES)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, le Conseil Municipal de la commune de Touët-sur-Var étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de Monsieur Roger CIAIS, Maire.

En exercice : 15

Présents : 14

Roger CIAIS, Alain MARTINEZ, Elodie BRIENNE, Gérard LANOT, Yvonne HAMON, Jacques CHARRIER, Martine ABIBI, Dominique BOUDET, Dominique PROBST, Frédérique ROLAND, Jacques JOLY, Paul PAYET, Sandrine SALINAS, Jennifer LECABLE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent ayant donné procuration : Avit GHIBAUDO à Roger CIAIS

Absent :

Il a été procédé conformément à l'article L121.14 du code d'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Madame Martine ABIBI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET : Installation du Conseil Municipal élu le 15 mars 2026 – Election des Adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal fixant le nombre d'Adjoints au Maire à quatre ;

Considérant que, dans toutes les communes, les Adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. La liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Considérant qu'à l'expiration du délai imparti, Monsieur le Maire a constaté le dépôt que d'une seule liste de candidats aux fonctions d'Adjoint ayant Monsieur Alain MARTINEZ en tête de liste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après au premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

La liste de Monsieur Alain MARTINEZ ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés Adjoints au Maire : Monsieur Alain MARTINEZ, Madame Elodie BRIENNE, Monsieur Gérard LANOT et Madame Yvonne HAMON.

AINSI FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an susdits.

Nota- Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 25 mars 2026 et que la convocation au conseil avait été faite le 17 mars 2026.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 23 mars 2026.

MAIRIE TOUËT-SUR-VAR (A.-M.)

Le Maire, Roger CIAIS